

No 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SÉANCE DU MERCREDI, 4 AVRIL 1945

---

PRIÈRES.

M. Martin, adjoint parlementaire du ministre du Travail, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre et de la Loi sur la mobilisation des ressources nationales, 1940, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2208, approuvé le 2 avril 1945: modification des règlements sur la mobilisation du Service sélectif national, 1944. (Recrues).

M. Mackenzie (*Vancouver-Centre*), membre du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Règlements concernant les soins médicaux en vertu de la Loi du ministère sur les Affaires des vétérans, adoptés par l'arrêté en conseil C.P. 2107, approuvé le 27 mars 1945.

Les questions suivantes qui figuraient sur le feuillet ont été changées en ordres de rapport, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les officiers compétents en ont été avertis, à savoir:

Par M. Fraser (*Peterborough-Ouest*)—1. La Corporation des biens de guerre a-t-elle vendu des chaussures du corps d'aviation?

2. Dans l'affirmative, à quelles maisons de commerce les a-t-elle vendues?

3. Combien de paires a-t-on vendues?

4. A combien la paire les a-t-on vendues?

Par M. Gillis—1. Quel intérêt résiduel le gouvernement canadien possède-t-il dans la *Thompson Machinery Company* située à Liverpool, N.-E.?

2. Quelle dépréciation sur les surplus de bénéfices a-t-on allouée à cette compagnie pour faire face à la construction nécessitée par la guerre et à l'aménagement de garages à Liverpool, N.-E.?